

DELIBERATION N° 101-25

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,

Le dix avril deux mille vingt-cinq à dix-huit heures et trente minutes, les membres du conseil communautaire, désignés ou représentant chaque commune membre, se sont réunis au siège de la CCM à Susville, sur convocations qui leur a été adressée par la Présidente, datées du 28 mars et 4 avril 2025 conformément aux articles L2122-7 et L2122-8 du CGCT applicables en la matière. Secrétaire de séance : Jean-Luc RAVANAT.

Présents :

SAVIGNON Joseph	GONNORD Franck	CHAUD Frédéric	PERRIN Gilda
SERRE Emmanuel	BONNIER Eric	GRIET Bernard	PAULIN Jean-Paul
KRAMARCZEWSKI Bruno	BARI Nadine	SAURAT Coraline	LE TRAOU Dominique
BONOMI Jean-Pierre	CIOT Xavier	LANEYRIE Jean-Marc	PONCET Denis
MULYK Fabien	FAYARD Adeline	TOSCAN Michel	BALMET Lucie
FAURE Philippe	DECHAUX Marie-Claire	TURC Sylvain	JEANNIN Michel
PREVOT Fabienne	GIRARDOT Frédéric	STUTZ Anne	MAUGIRON Frédéric
BRUGNERA Jean-Michel	TRAPANI Mary	CURT Jean-Pierre	MAUGIRON Gilbert
GERBI Franck	GIACOMETTI Geneviève	GIRAUD Murielle	BARTHELEMI Maryse
ROBERT Philippe	GARCIA Bernadette	RAVANAT Jean-Luc	ROUSSET Alain
MASLO Raymond	TAVERNA Philippe	BALME Eric	MORA Serge
LAMOUR Jérôme	JOUBERT Thierry	MENDEZ Alain	

Absents excusés représentés : ROSSI Angélique (pouvoir à SAURAT Coraline), LAMOUR Jérôme (pouvoir à LE TRAOU Dominique), DURAND Bernard (pouvoir à GIRARDOT Frédéric), BRUN Sylvie (pouvoir à TRAPANI Mary), LAURENS Patrick (pouvoir à FAYARD Adeline), MONTANER-DUMOLARD Guillaume (pouvoir à BONNIER Eric), PONTIER Joël (pouvoir à BARI Nadine), CHATTARD Arnaud (pouvoir à BRUGNERA Jean-Michel), GRAND Florence (pouvoir à MULYK Arnaud).

Nombre de délégués en exercice :	62
Nombre de délégués présents :	47
Nombre de pouvoirs :	09
Nombre de délégués votants :	56

OBJET : TOUR DE L'OBIOU : DEMANDE DE SUBVENTION – VOLET SENSIBILISATION

Dans le cadre des projets Espaces Valléens, les trois Communauté de Communes du Trièves, de la Matheysine et du Buëch-Dévoluy travaillent depuis 2 ans à valoriser et à commercialiser un itinéraire de randonnée unique de cinq jours et quatre nuits autour de l'Obiou.

La première phase de cette opération a concerné l'aménagement de l'itinéraire sur le terrain, ainsi que son balisage. Son aboutissement a permis la labellisation de l'itinéraire en GRP par la fédération française de randonnée pédestre.

Les partenaires sont aussi actuellement engagés dans une phase de promotion et commercialisation du produit. En parallèle, la volonté a été d'introduire dès la création du projet le volet « SENSIBILISATION & PROTECTION » des espaces naturels traversés.

Cette intention a d'autant plus de sens que le parcours traverse des alpages actifs et plusieurs zones Natura 2000.

Les maitrises d'œuvre de différents volets et les dépenses ont été partagées entre les trois territoires.

La Matheysine a la charge de mettre en œuvre le volet « Sensibilisation et protection ». L'action comprend la conception d'outils de sensibilisation (scénario, rédaction des contenus, création des illustrations...) ainsi que la livraison de ceux-ci.

Le budget total s'élève à 30 000 € TTC. Des demandes de subvention doivent être déposées auprès de l'Etat et de la Région selon le plan de financement suivant :

Financeurs	Taux d'intervention	Montant HT
Etat (CIMA, FNADT)	30%	7 500 €
Région	50%	12 500 €
CCM	20%	5 000 €
Total	100%	25 000 €

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le programme tel-que présenté ci-dessus ;
- **ADOpte** le plan de financement ;
- **SOLLICITE** les aides les plus élevées possibles auprès de l'Etat (fonds CIMA-FNADT) et de la Région Auvergne-Rhône-Alpes ;
- **AUTORISE** Mme la Présidente à engager les démarches et à signer tous les documents rattachés à cette décision.

Ainsi fait et délibéré à Susville, les jour, mois et an désignés ci-dessus, et ont signé les membres présents.

Certifiée conforme, le 10 avril 2025

La Présidente,
Coraline SAURAT